

Élections présidentielles et législatives 2022 : changements de bureaux de vote

Le premier et le second tour de l'élection présidentielle se dérouleront respectivement les dimanches 10 et 24 avril prochains suivies des élections législatives les dimanches 12 et 19 juin. Pour ces deux échéances électorales, la Ville a décidé de TRANSFÉRER PROVISOIREMENT 4 BUREAUX DE VOTE.



Depuis le début de la crise sanitaire, les associations sportives et culturelles, et leurs adhérents, ont subi de très importantes restrictions d'activité. Cette année, la tenue de ces élections dans les 3 gymnases de la Ville auraient empêché toute activité sportive pendant 4 week-ends complets, représentant 108h de pratique sportive (en tenant compte de la logistique de transformation des gymnase en bureaux de vote). En conséquence, à l'initiative du Maire, Arnaud de Bourrousse, de son Maire-adjoint délégué aux Sports, à la Santé et au Handicap, Aurélien Devred, et du Conseiller municipal délégué à la Communication, Maël Ferrand, les bureaux de vote 2, 3, 4 et 8 seront transférés provisoirement aux adresses suivantes :

Bureau de vote 2 :

- Site actuel : Gymnase de l'Ardente, rue de Verdun.
- Site provisoire : Centre de loisirs maternel Les Pierrots, rue Louis-Gandillet.

Bureaux de vote 3 et 4 :

- Site actuel : Gymnase des Alouettes, rue des Cent Arpents.
- Site provisoire : Ancienne école maternelle Les Alouettes, rue des Cent Arpents.

Bureau de vote 8 :

- Site actuel : Gymnase des Amandiers, 155 route de Bezons.
- Site provisoire : Maison des Sportifs, 151 route de Bezons.